

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 24 JUILLET 2023

N° 2023-310 CONTRAT AVEC AMOS SIGNALISATION POUR LA SIGNALÉTIQUE DU PARC D'ACTIVITÉS VENDÉOPÔLE À BOURNEZEAU

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 attribuant les délégations à la Présidente.

La Présidente valide le devis de l'entreprise AMOS SARL d'un montant de 2 988 € HT pour la refonte de la signalétique du parc d'activités Vendéopôle à BOURNEZEAU, y compris le suivi des travaux.

À CHANTONNAY, le 24 juillet 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 24/07/2023.